



PROVINCE DE QUÉBEC

**PROCÈS VERBAL**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 30 MAI 2011**

Procès-verbal de la séance ordinaire du 30 mai 2011 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Centre Harpell, situé au 60, rue Saint-Pierre. Lors de cette séance, sont présents :

Monsieur le Maire, Francis Deroo  
Madame la conseillère Paola L. Hawa  
Messieurs les conseillers Jay Van Wagner, Ryan Young, Gerry Lavigne, James Anderson et Michel Bouassaly;

Madame la Directrice générale par intérim, Mme Lucie Gendron.

Monsieur le Maire Francis Deroo agit comme président de la présente séance.

M<sup>e</sup> Caroline Thibault, greffière, agit comme secrétaire de la présente séance.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**05-165-11 Ouverture de la séance**

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Ryan Young

D'ouvrir la séance ordinaire du 30 mai 2011. Il est 19 h 42

Adoptée à l'unanimité.

**05-166-11 Ordre du jour**

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Paola L. Hawa

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous :

Adoptée à l'unanimité.

**1. Ouverture de la séance**

05-165-11	Ouverture de la séance
05-166-11	Ordre du jour

- 2. Période de questions allouée aux personnes présentes**
- 3. Dépôt de la correspondance**
- 4. Adoption de procès-verbaux du conseil**
  - 05-167-11 Adoption de procès-verbaux
- 5. Conseil d'agglomération**
  - 5.1. Orientations du conseil
    - 05-168-11 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 16 juin 2011
  - 5.2. Autres sujets
- 6. Sécurité publique**
  - 05-169-11 Période d'essai de 3 mois d'un système de reconnaissance de plaques pour l'application de la réglementation relative au stationnement
- 7. Développement communautaire**
  - 05-170-11 Protocole d'entente entre l'Hôpital Sainte-Anne et la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue afin d'utiliser leur terrain pour le rugby
  - 05-171-11 Adoption du compte rendu du Comité du Développement communautaire
  - 05-172-11 Dépôt de la nouvelle politique de tarification de salles
  - 05-173-11 Augmentation des heures d'ouverture de la bibliothèque
  - 05-174-11 Demande de fermeture de la rue St-Georges entre les rues Perrault et Maple le samedi 18 juin de 7h à la fermeture par le Marché Sainte-Anne dû à l'événement Ça roule au bord de l'eau
- 8. Urbanisme**
  - 8.1. Demandes de modification au zonage assujetties à l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et demandes de permis de construction assujetties à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
  - 8.2. Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels
  - 8.3. Autres sujets
- 9. Services techniques**
  - 9.1. Autorisation de dépenses
    - 05-175-11 Autorisation de dépense et du paiement pour les services professionnels rendus par SNC-Lavalin pour la Phase I (Rue Ste-Anne)

- 05-176-11 Autorisation de paiement de services professionnels rendus pour les travaux de la rue Sainte-Anne, Phase I
- 05-177-11 Autorisation de dépense pour le déplacement du réseau aérien par Bell Canada sur la rue Sainte-Anne (Phase 2) entre les rues de l'Église et Michaud
- 05-178-11 Autorisation de dépense pour le déplacement du réseau aérien par Hydro-Québec sur la rue Sainte-Anne (Phase 2) entre les rues de l'Église et Michaud
- 05-179-11 Autorisation de dépense pour le déplacement du réseau aérien par Vidéotron sur la rue Sainte-Anne (Phase 2) entre les rues de l'Église et Michaud
- 05-180-11 Autorisation d'un transfert budgétaire concernant les travaux de réparation et d'entretien de la station de pompage d'égout Leslie-Dowker
- 05-181-11 Contrat de service de collecte des ordures ménagères du vendredi pour les commerçants – Contrat de gré à gré
- 05-182-11 Octroi de contrat pour la réfection de la sablière (carré de sable) au Parc Aumais – Appel d'offre sur invitation
- 05-183-11 Octroi de contrat pour les plans et devis de l'aménagement paysager du stationnement de l'Hôtel de Ville de la rue Sainte-Anne (Phase III) – Contrat de gré à gré
- 05-184-11 Transfert budgétaire pour les services professionnels rendus pour la Phase III (Rue Sainte-Anne)
- 05-185-11 Autorisation à la firme BPR-Infrastructure de présenter toute demande d'autorisation et/ou d'approbation auprès du MDDEP pour la réfection de la rue Sainte-Anne (Phase III)
- 05-186-11 Contrat pour la préparation des plans et devis de la réfection de la rue Sainte-Anne – Contrat de gré à gré
- 05-187-11 Octroi de contrat pour l'entretien et le service des systèmes de contrôle de la ventilation et des systèmes d'air climatisés (CVAC) – Contrat de gré à gré
- 05-188-11 Autorisation donnée à Toby Thériault et/ou Daniel Doran afin de signer tous documents/ententes/contrats reliés à l'installation des nouvelles chaudières au gaz naturel
- 05-189-11 Autoriser le paiement à Inspec-Sol pour les services professionnels rendus pour la rue Brown
- 05-190-11 Correction de montant dans l'octroi de contrat pour le choix de l'architecte lors des travaux de restauration de la façade de l'Hôtel de Ville ainsi que sur les services professionnels pour la rue Ste-Anne
- 05-191-11 Autorisation de signature et de dépense pour une entente de services avec la Compagnie Gaz Métro

9.3. Acceptation de plans

9.4. Réception de travaux

9.5. Autres sujets

05-192-11 Autorisation de signature concernant l'entente de dégage-  
ment de responsabilité en regard de  
l'aménagement et la mise en valeur de la rue Sainte-  
Anne (Lieu historique national du Canada du canal  
de Sainte-Anne-de-Bellevue)

## 10. Environnement

05-193-11 Adoption de compte rendu du Comité de  
l'Environnement

05-194-11 Adoption des comptes rendus du Comité de  
Développement Durable

## 11. Développement économique et touristique

05-195-11 Adoption du compte rendu du Comité de  
Développement économique et touristique

## 12. Finances

12.1. dons / promotions / aides financières

05-196-11 Aide financière aux organismes à but non lucratif –  
dons / promotions / aides financières

05-197-11 Autorisation donnée à Santé Nova afin de profiter de  
la grande salle du Centre Harpell gratuitement pour  
leur événement de levée de fonds du 4 juin 2011

05-198-11 Autorisation donnée à Promotions Douglas W. Miller  
afin de présenter des spectacles sur la Promenade  
durant l'été 2011

12.2. Autres sujets

05-199-11 Adoption des comptes

## 13. Administration et greffe

13.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de  
mandats

13.2. Opérations Immobilières

13.3. Autres sujets

05-200-11 Mandat à M. Marc-André Lechasseur pour  
procédures subséquentes en cour d'appel dans le  
dossier opposant la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue  
au Village de Senneville

05-201-11 Autorisation de désigner le trésorier afin d'agir à titre  
de représentant autorisé de la Ville comme  
responsable des services électroniques du MAMROT  
via clicSÉQUR sur le site Web de Revenu Québec  
afin d'avoir accès au PGAMR

**14. Ressources humaines**

## 14.1. Contrats et ententes

05-202-11      Embauche d'une Directrice adjointe intérimaire et d'un Coordonnateur au Service des Loisirs

## 14.2. Autres sujets

**15. Avis de motion, lecture et adoption de règlements**

05-203-11      Adoption du règlement numéro 533-63 modifiant le règlement numéro 533 concernant le zonage de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue afin de permettre des bureaux d'administration et des bureaux de professionnels et les usages qui servent à une activité de type professionnel au premier ou au deuxième étage dans les zones C-21, C-28, C-36, C-44, C-49 et C-58

05-204-11      Adoption du règlement numéro 510-124 modifiant différentes dispositions du règlement numéro 510 relatif à la circulation et à la sécurité publique

05-205-11      Adoption du règlement numéro 740 abrogeant les règlements numéros 700, 700-1 et 700-2

**16. Dépôt de documents****17. Certificats de crédit****18. Levée de la séance**

05-206-11      Levée de la séance

**2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES**

Les principales questions ou commentaires formulés parmi les dix (10) personnes présentes lors de la séance se résument comme suit :

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
Jean-Claude Provost	Demande des informations concernant la colonne Morris Demande des informations concernant les résolutions de Vidéotron, Bell Canada et Hydro-Québec S'informe des travaux sur la rue Sainte-Anne S'informe concernant le stationnement de l'Hôtel de Ville
Camille Raymond	S'informe sur l'article de Ryan Young concernant le développement durable S'informe sur le rôle d'Aline Bennett Demande des informations concernant le terrain de rugby sur le site de l'Hôpital Ste-Anne
Yvon Labelle	Demande s'il y a un développement dans le dossier du Boul. Morgan S'informe sur la fermeture des ponts d'étagement
Claude Tellier	S'informe des travaux sous les ponts S'informe sur les travaux sur la rue Brown S'informe sur les travaux sur la rue Ste-Anne/utilisation de l'eau

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
Gaétan Provost	Demande d'avoir accès au rapport concernant les ponts d'étagement Demande si la Ville a reçu des appuis concernant ce dossier
Stéphane	S'informe du changement de vitesse sur le chemin Ste-Marie Demande une étude de trafic dans le secteur du Chemin Ste-Marie Indique qu'il y a un trafic lourd sur le chemin Ste-Marie

### 3. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	DESTINATAIRE	OBJET	SIGNATAIRE

### 4. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL

#### **05-167-11 Adoption de procès-verbaux**

ATTENDU QUE la greffière de la Ville a préparé le document suivant :

1. le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 26 avril 2011.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'adopter le procès-verbal ci-dessus mentionné et préparé par la greffière de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

### 5. CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

#### **5.1. ORIENTATIONS DU CONSEIL**

#### **05-168-11 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 16 juin 2011**

ATTENDU QUE le maire d'une municipalité liée doit se prononcer au Conseil d'agglomération sur les sujets à l'ordre du jour en se basant sur les orientations obtenues du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Jay Van Wagner

De mandater monsieur le maire, Francis Deroo, à prendre toutes décisions qu'il jugera appropriées sur les dossiers à l'ordre du jour du conseil d'agglomération du 16 juin 2011, en se basant sur les informations obtenues et celles présentées lors de la réunion et ce dans les meilleurs intérêts de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Adoptée à l'unanimité.

## 5.2. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

### 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

<b>05-169-11 Période d'essai de 3 mois d'un système de reconnaissance de plaques pour l'application de la réglementation relative au stationnement</b>
--

ATTENDU les nouveaux règlements en vigueur ;

ATTENDU les recommandations du Consultant en sécurité publique ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par James Anderson

D'autoriser l'essai d'un système de reconnaissance de plaques pour une période de 3 mois.

D'autoriser une dépense maximale de 7 761.00 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-290-00-642 du fonds général.

D'autoriser le transfert de cette somme du poste budgétaire 02-190-00-400 (Projets spéciaux).

Adoptée à l'unanimité.

### 7. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

<b>05-170-11 Protocole d'entente entre l'Hôpital Sainte-Anne et la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue afin d'utiliser leur terrain pour le rugby</b>
--

ATTENDU QUE les terrains de l'école Saint-Georges ne suffisent plus pour répondre à tous les besoins des associations de soccer et de rugby;

ATTENDU QUE l'Hôpital Sainte-Anne a été approché afin de savoir si leur terrain libre adjacent à l'hôpital pourrait être utilisé à des fins de pratiques de rugby;

ATTENDU QUE la Ville serait responsable pour apporter les équipements de sport nécessaires au rugby et de faire les lignes sur le terrain, de qui représente du total de 24 heures de main d'œuvre de la part des travaux publics.

ATTENDU QU' une preuve d'assurance de la part de la Ville d'une valeur de un (1) million de dollars est requise par l'Hôpital Sainte-Anne afin de conclure l'entente;

ATTENDU les recommandations de la Directrice des Loisirs et du Développement Communautaire afin de conclure une entente avec l'Hôpital Sainte-Anne dans le but d'utiliser un terrain pour le rugby;

## EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'autoriser la signature d'un protocole d'entente avec l'Hôpital Sainte-Anne afin d'utiliser un de leur terrain à des fins de pratiques par le club de rugby de Sainte-Anne.

De conclure l'entente avec l'Hôpital Sainte-Anne de la façon suivante :

- l'hôpital est responsable de l'entretien du terrain;
- la Ville est responsable de l'apport des équipements de sport nécessaires au rugby et de faire les lignes sur le terrain
- la Ville doit soumettre une preuve d'assurance de un million de dollars;

Adoptée à l'unanimité.

<b>05-171-11 Adoption du compte rendu du Comité du Développement communautaire</b>
--

ATTENDU QUE Mme Josée Caron, secrétaire du Comité du Développement communautaire et employée de la Ville, a préparé le document suivant :

1. le compte-rendu de la réunion du Comité du Développement communautaire tenue le 9 mai 2011 (annexe « A »);

## EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par James Anderson

D'adopter le compte-rendu ci-dessus mentionné et préparé par Mme Josée Caron, secrétaire du Comité du Développement communautaire et employée de la Ville, dont copie est jointe en annexe « A ».

Adoptée à l'unanimité.

<b>05-172-11 Dépôt de la nouvelle politique de tarification de salles</b>
---

ATTENDU QUE le service des Loisirs a revu les termes et la tarification des salles qui peuvent être louées auprès du service des Loisirs;

ATTENDU QUE la politique actuelle limite l'utilisation des salles car elle n'autorise que des réservations à caractère familial;

ATTENDU QUE la nouvelle politique présente une souplesse au niveau des réservations autorisées ainsi qu'une tarification adaptée pour chaque salle selon leur capacité;

ATTENDU QUE la brochure d'automne étant distribuée fin août, les citoyens seront informés dans un délai raisonnable;

ATTENDU les recommandations de la Directrice des Loisirs et du Développement Communautaire afin d'adopter cette nouvelle politique de tarification de salles;



EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa  
Appuyé par Gerry Lavigne

D'adopter la nouvelle politique de tarification de salles qui entrera en vigueur le 12 septembre 2011 dont copie est jointe en annexe « B ».

Adoptée à l'unanimité.

<b>05-173-11 Augmentation des heures d'ouverture de la bibliothèque</b>
---

ATTENDU QUE l'augmentation des heures améliorerait le service à la clientèle de la Bibliothèque de Sainte-Anne-de-Bellevue;

ATTENDU les recommandations de la Coordonnatrice à la Bibliothèque à l'effet d'augmenter les heures d'ouverture de la Bibliothèque municipale;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'autoriser l'augmentation des heures d'ouverture de la bibliothèque de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue du 6 septembre au 30 juin 2012 de la façon suivante :

- Les jeudi et vendredi : de 15h à 20h au lieu de 16h à 20h

D'autoriser une dépense maximale de 1 040. \$ représentant les coûts de rémunération associés à l'augmentation des heures d'ouverture à même le poste budgétaire numéro 02-702-00-146 du fonds général.

D'autoriser le transfert de cette somme du poste budgétaire 02-190-00-400 (Projets spéciaux).

Adoptée à l'unanimité.

<b>05-174-11 Demande de fermeture de la rue St-Georges entre les rues Perrault et Maple le samedi 18 juin de 7h à la fermeture par le Marché Sainte-Anne dû à l'événement Ça roule au bord de l'eau</b>
---

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par Paola L. Hawa

D'autoriser la fermeture de la rue St-Georges entre les rues Perrault et Maple le samedi 18 juin 2011 de 7 h à la fermeture par le Marché Sainte-Anne dû à l'événement « Ça roule au bord de l'eau » qui occupera le stationnement Lalonde.

Adoptée à l'unanimité.

**8. URBANISME**

**8.1. DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)**

**8.2. PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX OU D'ESPACES NATURELS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**8.3. AUTRES SUJETS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**9. SERVICES TECHNIQUES**

**9.1. AUTORISATION DE DÉPENSES**

<b>05-175-11 Autorisation de dépense et du paiement pour les services professionnels rendus par SNC-Lavalin pour la Phase I (Rue Ste-Anne)</b>
--

ATTENDU la résolution 08-236-09 relativement aux honoraires professionnels de SNC-Lavalin;

ATTENDU les factures 1007697 (19 jan. 2011), 549166 (23 fév. 2010) et 1011376 (20 avr. 2011) de SNC-Lavalin inc.;

ATTENDU les recommandations du Chef de service, Service de l'Ingénierie à l'effet d'acquitter ces factures pour des travaux effectués lors de la Phase 1;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Michel Bouassaly

D'autoriser une dépense supplémentaire de 145 000.00 \$ dû à des travaux de surveillance effectués lors de la Phase 1.

D'autoriser le paiement d'un montant maximal de 146 711.85 \$, taxes incluses à même le poste budgétaire numéro 22-310-00-721 du PTI 2011, représentant une dépense supplémentaire en honoraires professionnels de surveillance de travaux.

Adoptée à l'unanimité.

**05-176-11 Autorisation de paiement de services professionnels rendus pour les travaux de la rue Sainte-Anne, Phase I**

ATTENDU la résolution 12-403-08 relativement aux honoraires professionnels de SNC-Lavalin;

ATTENDU la facture 1010885 (7 avril 2011) SNC-Lavalin Inc.;

ATTENDU les recommandations du Chef de service, Service de l'Ingénierie à l'effet d'acquitter cette facture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'autoriser le paiement d'un montant maximal de 13 600.51 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 22-310-00-721 du PTI 2011, représentant des services supplémentaires.

Adoptée à l'unanimité.

**05-177-11 Autorisation de dépense pour le déplacement du réseau aérien par Bell Canada sur la rue Sainte-Anne (Phase 2) entre les rues de l'Église et Michaud**

ATTENDU l'estimation préliminaire des coûts de déplacements soumis par Bell Canada le 7 février 2011;

ATTENDU les recommandations du Chef de service, Service de l'Ingénierie à l'effet d'autoriser la dépense pour le déplacement du réseau aérien par Bell Canada sur la rue Sainte-Anne;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Paola L. Hawa

D'autoriser le déplacement du réseau câblé aérien avec fils de service, sur la rue Sainte-Anne (Phase II) entre les rues de l'Église et Michaud avec la compagnie *Bell Canada*.

D'autoriser une dépense maximale de 20 985.42 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 22-310-00-722 du PTI 2011.

Adoptée à l'unanimité.

**05-178-11 Autorisation de dépense pour le déplacement du réseau aérien par Hydro-Québec sur la rue Sainte-Anne (Phase 2) entre les rues de l'Église et Michaud**

ATTENDU l'estimation préliminaire des coûts de déplacements soumis par Hydro-Québec le 1<sup>er</sup> février 2011 (No. Dos. : DCL-20811719);

ATTENDU les recommandations du Chef de service, Service de l'Ingénierie à l'effet d'autoriser le déplacement du réseau aérien par Hydro-Québec sur la rue Sainte-Anne;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Jay Van Wagner

De défaire et refaire les canalisations et butées dans le but d'un déplacement de poteaux et compléter une liaison aéro-souterraine/moyenne tension (en face de l'église) sur la rue Sainte-Anne (Phase II) avec la compagnie *Hydro-Québec* (coût approx. : 40 803.71);

D'exécuter les travaux associés à l'interception de conduits et construction d'une butée dans le but de brancher le client (Parcs Canada) en souterrain (coût approx. : 12 616.99 \$);

D'autoriser le déplacement de 7 poteaux à la demande de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue sur la rue Sainte-Anne à l'ouest des ponts de voies ferrées (coût approx. : 71 891.11 \$);

D'autoriser une dépense maximale de 125 311.81 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 22-310-00-722 du PTI 2011.

Adoptée à l'unanimité.

**05-179-11 Autorisation de dépense pour le déplacement du réseau aérien par Vidéotron sur la rue Sainte-Anne (Phase 2) entre les rues de l'Église et Michaud**

ATTENDU l'estimation préliminaire des coûts de déplacements soumis par Vidéotron le 17 février 2011 (no. Réf. : 114917);

ATTENDU les recommandations du Chef de service, Service de l'Ingénierie à l'effet d'autoriser le déplacement du réseau aérien par Vidéotron sur la rue Sainte-Anne;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Michel Bouassaly

D'autoriser le déplacement du réseau câblé aérien avec fils de service, sur la rue Sainte-Anne (Phase II) entre les rues de l'Église et Michaud avec la compagnie *Vidéotron*.

D'autoriser une dépense maximale de 15 969.72 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 22-310-00-722 du PTI 2011.

Adoptée à l'unanimité.

<b>05-180-11 Autorisation d'un transfert budgétaire concernant les travaux de réparation et d'entretien de la station de pompage d'égout Leslie-Dowker</b>
--

ATTENDU les besoins d'entretien régulier à la station de pompage Leslie-Dowker;

ATTENDU les recommandations du Chef de service, Service des Travaux publics à l'effet de procéder à un transfert budgétaire du poste 02-190-00-400 au poste 02-415-00-526;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa  
Appuyé par Michel Bouassaly

D'autoriser une dépense maximale de 15 000 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-415-00-526 du fonds général.

D'autoriser le transfert de cette somme du poste budgétaire 02-190-00-400 (Projets spéciaux).

Adoptée à l'unanimité.

<b>05-181-11 Contrat de service de collecte des ordures ménagères du vendredi pour les commerçants – Contrat de gré à gré</b>
---

ATTENDU l'offre de service de la compagnie Transport Rolland Chaperon Inc.;

ATTENDU les recommandations du Chef de service, Service de l'Ingénierie à l'effet de conclure un contrat de service de collecte des ordures ménagères pour les commerçants;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Ryan Young

De conclure un contrat de service pour la période du 10 juin au 16 septembre 2011 pour la collecte des ordures (15 collectes) ménagères de certains commerçants principalement de la rue Sainte-Anne avec la compagnie *Transport Rolland Chaperon Inc.*

D'autoriser une dépense maximale de 8 500 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-451-00-436 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

**05-182-11 Octroi de contrat pour la réfection de la sablière (carré de sable) au Parc Aumais – Appel d’offre sur invitation**

ATTENDU l’estimation préliminaire du coût des travaux soumis par Pavatech le 27 avril 2011;

ATTENDU les recommandations du Chef de service, Service de l’Ingénierie à l’effet de conclure un contrat pour la réfection de la sablière (carré de sable) au Parc Aumais suite à un appel d’offres sur invitation;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Paola L. Hawa

De procéder à certains travaux dont :

- Vider les sablières du Parc Aumais et de remplacer le sable avec des copeaux de bois;
- D’installer un géotextile au fond de la sablière pour améliorer la rétention des copeaux;
- D’installer un drain français dans la sablière pour mieux encourager son drainage;
- D’éliminer les guêpiers qui se construisent dans les sablières et qui peuvent blesser les enfants qui jouent dans le parc;

De conclure un contrat pour la réfection de la sablière (carré de sable) au Parc Aumais avec la compagnie *Pavatech*

D’autoriser une dépense maximale de 42 000.00 \$, taxes incluses, pour le projet.

D’autoriser un transfert de 5 000 \$ des projets spéciaux code budgétaire 02-190-00-400 au code budgétaire 02-701-50-527 (Parc Aumais).

D’autoriser que le solde (37 000 \$) soit financé par le surplus accumulé non affecté au 31-12-2010.

Adoptée à l’unanimité.

**05-183-11 Octroi de contrat pour les plans et devis de l’aménagement paysager du stationnement de l’Hôtel de Ville de la rue Sainte-Anne (Phase III) – Contrat de gré à gré**

ATTENDU QUE le *Groupe Rousseau Lefebvre* travaille déjà avec la Ville dans les différentes phases des travaux de la rue Ste-Anne;

ATTENDU QUE le *Groupe Rousseau Lefebvre* reste à l’écoute de nos demandes et veillera à créer une intégration globale des demandes avec l’esquisse déjà réalisée;

ATTENDU les recommandations du Chef de service, Service de l’Ingénierie à l’effet de conclure un contrat pour les plans et devis de l’aménagement paysager du stationnement de l’Hôtel de Ville;

## EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Jay Van Wagner

De conclure un contrat de gré à gré pour les plans et devis de l'aménagement paysager du stationnement de l'Hôtel de Ville de la rue Sainte-Anne (Phase III) avec la firme *le Groupe Rousseau Lefebvre*.

D'autoriser une dépense maximale de 24 493.88 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 22-310-00-723 (Phase III).

Adoptée à l'unanimité.

<b>05-184-11    Transfert budgétaire pour les services professionnels rendus pour la Phase III (Rue Sainte-Anne)</b>
--

ATTENDU                    la résolution numéro 11-320-07;

ATTENDU                    les factures numéros 1009820 (17 mars 2011) et 1006498 (14 décembre 2010) de SNC-Lavalin Inc.

## EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'autoriser le paiement d'un montant maximal de 22 837.16 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 22-310-00-723 (2011) (Phase III) du surplus accumulé non affecté au 31-12-2010.

Adoptée à l'unanimité.

<b>05-185-11    Autorisation à la firme BPR-Infrastructure de présenter toute demande d'autorisation et/ou d'approbation auprès du MDDEP pour la réfection de la rue Sainte-Anne (Phase III)</b>
--

ATTENDU QUE            BPR-Infrastructure est la firme engagée pour les services professionnels pour la Phase III de la rue Sainte-Anne;

ATTENDU                    les recommandations du Chef de service, Service de l'Ingénierie à l'effet d'autoriser la firme BPR-Infrastructure de présenter toute demande d'autorisation et/ou d'approbation auprès du MDDEP pour la réfection de la rue Sainte-Anne (Phase III);

## EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson  
Appuyé par Michel Bouassaly

Que la Ville autorise BPR-Infrastructure à présenter toute demande d'autorisation et/ou d'approbation auprès du Ministère de Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), et ce, dans le cadre du projet de la réfection des infrastructures de la rue Sainte-Anne – Phase III.

Que la Ville s'engage à transmettre au Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), lorsque les travaux seront achevés, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité avec l'autorisation accordée à la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

**05-186-11 Contrat pour la préparation des plans et devis de la réfection de la rue Sainte-Anne – Contrat de gré à gré**

ATTENDU la nécessité de procéder à la préparation des plans et devis de la réfection de la rue Sainte-Anne entre les rues de l'Église et Saint-Pierre, incluant l'étude du réseau d'égout sanitaire et capacité actuelle;

ATTENDU l'offre de services et le prix soumis par la firme SNC-Lavalin, laquelle est spécialisée dans le domaine;

ATTENDU les recommandations du Chef de service, Service de l'Ingénierie à l'effet d'accorder un contrat pour la préparation des plans et devis de la réfection de la rue Sainte-Anne;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Jay Van Wagner

De conclure un contrat de services avec la firme SNC-Lavalin, dans le cadre de la préparation des plans et devis de la réfection de la rue Sainte-Anne entre les rues de l'Église et Saint-Pierre, incluant l'étude du réseau d'égouts sanitaire et capacité actuelle.

D'autoriser une dépense maximale et le paiement de 22 790.00 \$, taxes incluses, à même le surplus accumulé non affecté au 31-12-2010.

Adoptée à l'unanimité.

**05-187-11 Octroi de contrat pour l'entretien et le service des systèmes de contrôle de la ventilation et des systèmes d'air climatisés (CVAC) – Contrat de gré à gré**

ATTENDU la nécessité de procéder à l'entretien et au service des systèmes de ventilation et de climatisation des édifices de la Ville (CVAC);

ATTENDU l'offre de services et le prix soumis par la compagnie Airclimat C.R. Inc.;

ATTENDU les recommandations du Chef de service, Service de l'Ingénierie à l'effet d'accorder un contrat pour l'entretien et le service des systèmes du CVAC;



## EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa  
Appuyé par Jay Van Wagner

De conclure un contrat de gré à gré pour l'entretien et le service des systèmes de CVAC avec la compagnie Airclimat C.R. Inc. (plus bas soumissionnaire conforme);

D'autoriser une dépense maximale de 8 929.45 \$, taxes incluses, à même les postes budgétaires numéros 02-701-70-522, 02-310-00-522, 02-701-71-522,- 02-701-74-522 et 02-191-00-522 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

**05-188-11 Autorisation donnée à Toby Thériault et/ou Daniel Doran afin de signer tous documents/ententes/contrats reliés à l'installation des nouvelles chaudières au gaz naturel**

ATTENDU QUE le service d'ingénierie a complété une analyse approfondie avec Gaz Metro pour identifier les économies financières et environnementales;

ATTENDU les recommandations du Chef de service, Service de l'Ingénierie à l'effet d'obtenir l'autorisation de signer tous documents/ententes/contrats reliés à l'installation des nouvelles chaudières au gaz naturel;

## EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par James Anderson

D'autoriser Toby Thériault et/ou Daniel Doran à signer tous ententes/documents/contrats reliés à l'installation des nouveaux systèmes de chauffage à gaz naturel pour l'Hôtel de ville et le Garage municipal avec la compagnie *Plomberie et Chauffage Normand Inc.*

D'autoriser une dépense maximale de 10 000 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-191-00-522 du fonds général.

D'autoriser une dépense maximale de 10 000 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-311-00-522 du fonds général.

D'autoriser le financement de 20 000 \$ à même le surplus accumulé non affecté au 31-12-2010.

Adoptée à l'unanimité.

**05-189-11 Autoriser le paiement à Inspec-Sol pour les services professionnels rendus pour la rue Brown**

ATTENDU la résolution 07-311-10 concernant les honoraires professionnels d'Inspec-Sol;

ATTENDU les recommandations du Chef de service, Service de l'Ingénierie à l'effet d'autoriser le paiement pour les services professionnels rendus pour la rue Brown;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par Gerry Lavigne

D'autoriser la dépense d'un montant maximal additionnel de 5 000 \$, taxes incluses, à Inspec-Sol conformément à la résolution 07-311-10 pour services professionnels.

D'autoriser le financement de ce projet à même le surplus accumulé non affecté au 31-12-2010.

Adoptée à l'unanimité.

**05-190-11 Correction de montant dans l'octroi de contrat pour le choix de l'architecte lors des travaux de restauration de la façade de l'Hôtel de Ville ainsi que sur les services professionnels pour la rue Ste-Anne**

ATTENDU les résolutions 03-089-11 et 10-420-10;

ATTENDU QUE ces résolutions autorisaient des dépenses;

ATTENDU QU' une erreur s'est glissée dans le texte de ces deux résolutions relativement à l'inclusion du montant des taxes dans les dépenses autorisées;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Paola L. Hawa

De corriger la résolution 03-089-11 de la façon suivante : D'autoriser une dépense maximale de 104 900 \$, taxes en sus, à même le poste budgétaire numéro 22-310-00-723 du PTI 2011.

De corriger la résolution 10-420-10 de la façon suivante : D'autoriser une dépense maximale de 45 094 \$, taxes en sus, à même le poste budgétaire numéro 22-101-00-722 du PTI 2010 financés par le surplus accumulé non affecté au 31-12-2010.

Adoptée à l'unanimité.

**05-191-11 Autorisation de signature et de dépense pour une entente de services avec la Compagnie Gaz Métro**

ATTENDU l'offre de contrat de services de la Compagnie Gaz Metro;

ATTENDU QUE des analyses ont été effectuées afin d'identifier les économies financières et environnementales;

ATTENDU le recommandation du Chef de service, Service de l'Ingénierie afin d'autoriser la signature et la dépense pour une entente de services avec la compagnie Gaz Metro;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'autoriser Monsieur Daniel Doran, Chef de service, Service de l'Ingénierie et/ou Monsieur Toby Thériault, Chargé de projets à signer l'entente de fournisseurs d'une durée de cinq (5) ans entre Gaz Metro et la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue concernant les services pour l'alimentation en gaz naturel

Adoptée à l'unanimité.

### **9.2. CONCLUSION DE CONTRATS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

### **9.3. ACCEPTATION DE PLANS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

### **9.4. RÉCEPTION DE TRAVAUX**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

### **9.5. AUTRES SUJETS**

<b>05-192-11</b>	<b>Autorisation de signature concernant l'entente de dégagement de responsabilité en regard de l'aménagement et la mise en valeur de la rue Sainte-Anne (Lieu historique national du Canada du canal de Sainte-Anne-de-Bellevue)</b>
------------------	--

ATTENDU l'acceptation des travaux proposés tel qu'illustrés sur les plans présentés par la Ville;

ATTENDU les recommandations du Chargé de projets, Service de l'Ingénierie à l'effet de signer l'entente entre Parcs Canada (Unité de gestion de l'Ouest du Québec) et la Ville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa  
Appuyé par James Anderson

D'autoriser le directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue l'entente de dégagement de responsabilité concernant l'aménagement et la mise en valeur de la rue Sainte-Anne (Lieu historique national du Canada du canal de Sainte-Anne-de-Bellevue).

Adoptée à l'unanimité.

**10. ENVIRONNEMENT****05-193-11 Adoption de compte rendu du Comité de l'Environnement**

ATTENDU QUE Mme Jocelyne Crevier, secrétaire du Comité de l'Environnement, a préparé le document suivant :

1. le compte rendu de la réunion du Comité de l'Environnement tenue le 4 mai 2011 (annexe « C »);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'adopter le compte rendu ci-dessus mentionné et préparé par Mme Jocelyne Crevier, secrétaire du Comité de l'Environnement, dont copie est jointe en annexe « C ».

Adoptée à l'unanimité.

**05-194-11 Adoption des comptes rendus du Comité de Développement Durable**

ATTENDU QUE Mme Aline Bennett, secrétaire du Comité de Développement Durable, a préparé les documents suivants :

- 1- le compte-rendu de la réunion du Comité de Développement Durable tenue le 22 février 2011 (annexe « D »);
2. le compte-rendu de la réunion du Comité de Développement Durable tenue le 30 mars 2011 (annexe « E »);
3. le compte-rendu de la réunion du Comité de Développement Durable tenue le 30 avril 2011 (annexe « F »);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par Ryan Young

D'adopter les comptes rendus ci-dessus mentionnés et préparés par Mme Aline Bennett, secrétaire du Comité de Développement durable, dont copies sont jointes en annexe « D », « E » et « F ».

Adoptée à l'unanimité.

## 11. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

<b>05-195-11 Adoption du compte rendu du Comité de Développement économique et touristique</b>
--

ATTENDU QUE M. Michael Finnerty, secrétaire du Comité de Développement économique et touristique et employé de la Ville, a préparé le document suivant :

4. le compte-rendu de la réunion du Comité de Développement économique et touristique tenue le 3 mai 2011 (annexe « G »);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Michel Bouassaly

D'adopter le compte-rendu ci-dessus mentionné et préparé par M. Michael Finnerty, secrétaire du Comité de Développement économique et touristique et employé de la Ville, dont copie est jointe en annexe « G ».

Adoptée à l'unanimité.

## 12. FINANCES

### 12.1. *DONS / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES*

<b>05-196-11 Aide financière aux organismes à but non lucratif – dons / promotions / aides financières</b>
--

ATTENDU QUE la Ville supporte des organismes à but non lucratif par l'entremise d'aide financière sous forme de dons et/ou promotions et/ou aides financières ;

ATTENDU QUE la demande correspond aux critères de la Politique de dons de la Ville ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par James Anderson

D'autoriser la dépense et le paiement d'une somme de 395.00 \$ au Club de l'Âge d'or pour la participation de leurs membres résidents à même le poste budgétaire 02-190-00-991 du fonds général;

D'autoriser la dépense et le paiement d'une somme de 500.00 \$ aux bénéficiaires de l'Hôpital Sainte-Anne pour leurs activités sociales à même le poste budgétaire 02-190-00-991 du fonds général.

D'autoriser la dépense et le paiement d'une somme de 500.00 \$ à la Légion Royale Canadienne pour soutenir les activités qu'ils prépareront pour la Fête du Canada à même le poste budgétaire 02-190-00-991 du fonds général.

D'autoriser la dépense et le paiement d'une somme de 540.00 \$ pour l'achat d'un quatuor pour le Tournoi de golf annuel au profit de la Fondation Mingo McEwen à même le poste budgétaire 02-190-00-993 du fonds général

Adoptée à l'unanimité.

**05-197-11 Autorisation donnée à Santé Nova afin de profiter de la grande salle du Centre Harpell gratuitement pour leur événement de levée de fonds du 4 juin 2011**

ATTENDU la recommandation de la Directrice des Loisirs et du Développement communautaire afin d'autoriser la location gratuite de la grande salle du Centre Harpell pour leur événement de levée de fonds;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Paola L. Hawa

D'autoriser Santé Nova à profiter de la grande salle du Centre Harpell gratuitement pour leur événement de levée de fonds du 4 juin 2011.

Adoptée à l'unanimité.

**05-198-11 Autorisation donnée à Promotions Douglas W. Miller afin de présenter des spectacles sur la Promenade durant l'été 2011**

ATTENDU l'offre soumise par M. Doug Miller relativement à la présentation de spectacles sur la Promenade;

ATTENDU la recommandation de la Directrice des Loisirs et du Développement communautaire afin d'accepter l'offre de «Promotions Douglas W. Miller»;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Michel Bouassaly

D'autoriser la présentation de spectacles sur la Promenade durant l'été 2011 préparée par Promotions Douglas W. Miller.

D'autoriser une dépense maximale de 20 000.00 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-701-10-996 du fonds général, et le paiement en deux versements de 10 000 \$ en date du 3 juin et du 5 août 2011.

Adoptée à l'unanimité.

**12.2. AUTRES SUJETS****05-199-11 Adoption des comptes**

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Paola L. Hawa

D'approuver le paiement des comptes suivants :

+Journal des déboursés en date du 24 mai 2011 **5 336 148.52 \$**

+Liste des comptes fournisseurs en date du 30 avril 2011 **124 193.44 \$**

**Total :** **5 460 341.96 \$**

Masse salariale (brut) incluant celle des élus au 30 avril 2011 **76 371,48 \$**

Adoptée à l'unanimité.

**13. ADMINISTRATION ET GREFFE**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**13.1. CONCLUSION, PROLONGATION ET  
RENOUVELLEMENT DE CONTRATS OU DE  
MANDATS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**13.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**13.3. AUTRES SUJETS**

<b>05-200-11</b>	<b>Mandat à M. Marc-André Lechasseur pour procédures subséquentes en cour d'appel dans le dossier opposant la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue au Village de Senneville</b>
------------------	---

ATTENDU le dossier concernant l'eau potable opposant la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue au Village de Senneville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa  
Appuyé par James Anderson

De mandater Me Marc-André Lechasseur pour des procédures subséquentes en cour d'appel dans le dossier opposant la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue au Village de Senneville.

Adoptée à l'unanimité.

**05-201-11 Autorisation de désigner le trésorier afin d'agir à titre de représentant autorisé de la Ville comme responsable des services électroniques du MAMROT via clicSÉQUR sur le site Web de Revenu Québec afin d'avoir accès au PGAMR**

ATTENDU QUE le MAMROT nous avise que le nouveau Portail Gouvernemental des Affaires Municipales et Régionales (PGAMR) remplacera le bureau municipal à partir du 13 juin 2011;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue doit être inscrite aux services électroniques du MAMROT via clicSÉQUR sur le site Web de Revenu Québec afin d'avoir accès au PGAMR;

ATTENDU les recommandations du trésorier à l'effet d'avoir un représentant autorisé auprès du MAMROT;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'autoriser le trésorier, M. Michael Finnerty, à agir à titre de représentant autorisé de la Ville comme responsable des services électroniques du MAMROT via clicSÉQUR sur le site Web de Revenu Québec afin d'avoir accès au Portail Gouvernemental des Affaires Municipales et Régionales (PGAMR).

Adoptée à l'unanimité.

**14. RESSOURCES HUMAINES**

**14.1. CONTRATS ET ENTENTES**

**05-202-11 Embauche d'une Directrice adjointe intérimaire et d'un Coordonnateur au Service des Loisirs**

ATTENDU l'absence prévue de la directrice du service des Loisirs à compter de mai 2011;

ATTENDU l'absence prévue de la directrice par intérim du service des Loisirs à compter d'octobre 2011;

ATTENDU les résultats du processus de sélection entrepris pour combler la fonction de directrice adjointe du service des Loisirs par intérim ainsi que d'un Coordonnateur, et les recommandations du Comité de sélection ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa  
Appuyé par Ryan Young

De confirmer l'embauche de madame Lara Falquero pour occuper le poste de Directrice par intérim du service des Loisirs à compter du 21 mai 2011.



D'embaucher Madame Geneviève Tremblay pour occuper, de manière intérimaire, la fonction de Directrice adjointe au service des Loisirs à compter du 31 mai 2011 et ce, pour une période indéterminée mais ne pouvant excéder le 5 octobre 2012.

D'embaucher Monsieur Étienne Rondeau pour occuper, de manière intérimaire, la fonction de Coordonnateur au service des Loisirs à compter du 3 octobre 2011 et ce, pour une période indéterminée mais ne pouvant excéder le 8 juin 2012.

Les conditions de travail des trois personnes embauchées sont celles prévues aux ententes individuelles de travail conservées aux archives municipales et dont le conseil approuve le contenu.

D'autoriser le Maire et le Directeur général à signer les contrats individuels au nom de l'employeur.

D'autoriser la dépense et le paiement à même le poste budgétaire 02-701-10-145 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

#### 14.2 AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

#### 15. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

**05-203-11 Adoption du règlement numéro 533-63 modifiant le règlement numéro 533 concernant le zonage de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue afin de permettre des bureaux d'administration et des bureaux de professionnels et les usages qui servent à une activité de type professionnel au premier ou au deuxième étage dans les zones C-21, C-28, C-36, C-44, C-49 et C-58**

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* de la Province de Québec, le Conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a adopté un règlement portant le numéro 533, intitulé «Règlement de zonage de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue» ;

ATTENDU QUE le Conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a limité avec certaines exceptions, en vertu de l'article 5.12 du règlement de zonage 533, les usages commerciaux au rez-de-chaussée et au sous-sol d'un bâtiment situé dans les zones commerciales C-21, C-28, C-36, C-44, C-49 et C-58 ;

ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du conseil tenue le 29 novembre 2010 ;

ATTENDU QUE le Conseil est d'avis qu'il y a lieu d'amender le règlement de zonage 533 afin de permettre des bureaux d'administration, des bureaux de professionnels et les usages qui servent à une activité de type professionnel, au premier ou au

deuxième étage dans les zones C-21, C-28, C-36, C-44, C-49 et C-58.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Ryan Young

D'adopter le règlement numéro 533-63 dont copie est jointe en annexe « H ».

Adoptée à l'unanimité.

<b>05-204-11 Adoption du règlement numéro 510-124 modifiant différentes dispositions du règlement numéro 510 relatif à la circulation et à la sécurité publique</b>
---

ATTENDU le règlement numéro 510 relatif à la circulation et la sécurité publique ;

ATTENDU QU' il y a lieu de modifier différentes dispositions du règlement numéro 510 ;

ATTENDU la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU QU' un avis de motion de ce règlement a été préalablement donné par le maire, Francis Deroo, lors de la séance ordinaire du 29 novembre 2010, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU QUE la greffière de la Ville a demandé une dispense de lecture, ayant remis une copie du règlement aux membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par James Anderson

D'adopter le règlement numéro 510-124 dont copie est jointe en annexe « I ».

Adoptée à l'unanimité.

<b>05-205-11 Adoption du règlement numéro 740 abrogeant les règlements numéros 700, 700-1 et 700-2</b>
--

ATTENDU le règlement numéro 700 concernant la tenue des séances du conseil municipal et des règlements 700-1 et 700-2 modifiant le règlement 700;

ATTENDU QU' il y a lieu d'abroger ces règlements;

ATTENDU la *Loi sur les Cités et Villes*;

ATTENDU QU' un avis de motion de ce règlement a été préalablement donné par le maire substitut, James Anderson, lors de la séance ordinaire du 26 avril 2011, conformément à l'article

356 de la *Loi sur les cités et villes*, et qu'une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Gerry Lavigne

D'adopter le règlement numéro 740 dont copie est jointe en annexe « J ».

Adoptée à l'unanimité.

#### 16. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2011 au 30 avril 2011;
- Liste des commandes du 1<sup>er</sup> avril au 30 avril 2011;
- Certificat de publication de l'avis public concernant le dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année 2010 de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue par la greffière de la Ville;
- Rapport financier et rapport du vérificateur pour l'année 2010 de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue;
- États comparatifs au 30 avril 2011;
- Dépôt de la liste des embauches au cours du dernier mois;

#### 17. CERTIFICATS DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie que la Ville dispose des crédits suffisants pour les dépenses autorisées par les résolutions suivantes :

05-169-11	05-173-11	05-175-11	05-176-11
05-177-11	05-178-11	05-179-11	05-180-11
05-181-11	05-182-11	05-183-11	05-184-11
05-186-11	05-187-11	05-188-11	05-189-11
05-190-11	05-191-11	05-196-11	05-198-11
05-199-11	05-202-11		

Le 31 mai 2011,

\_\_\_\_\_  
Michael Finnerty  
Trésorier

#### 18. LEVÉE DE LA SÉANCE

<b>05-206-11 Levée de la séance</b>
-------------------------------------

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Ryan Young

De lever la présente séance ordinaire. Il est 20 h 23

Adoptée à l'unanimité.

\_\_\_\_\_  
Francis Deroo  
Maire

\_\_\_\_\_  
M<sup>e</sup> Caroline Thibault, LL.B., OMA  
Greffière

*L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro 102-102-0112*